



REGUL'
ÉLECTRONIQUE

Le traitement des piscines par le sel

NOTICE utilisation

pH07

Revision 12.08

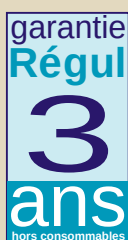
Fusible dans le sachet
FR 1A

Sommaire	page
Description et avantages	3
Fonctions régulation	4
dosage	5
Sécurités dF et AL	6
Recommandations	7
Garanties	8



Les automatismes sont créés pour supprimer les tâches rébarbatives mais ne dispensent pas des contrôles.

Il est utile d'en vérifier le bon fonctionnement en effectuant régulièrement des mesures de pH.



Description de l'appareil

Fonctionnement

Le pH07 affiche et contrôle le pH de l'eau de votre piscine.

La régulation du pH est primordiale pour l'équilibre de l'eau de votre piscine, car au-delà des tolérances de 7,2 à 7,5 vous risquez de détériorer les équipements de votre piscine, ou de réduire considérablement l'effet des désinfectants.

Le pH07 commande une pompe doseuse pour le pH+ ou le pH-.



Les avantages du système :

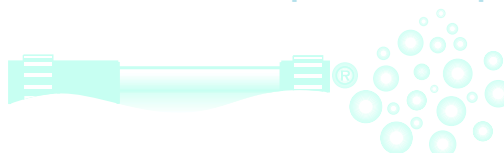
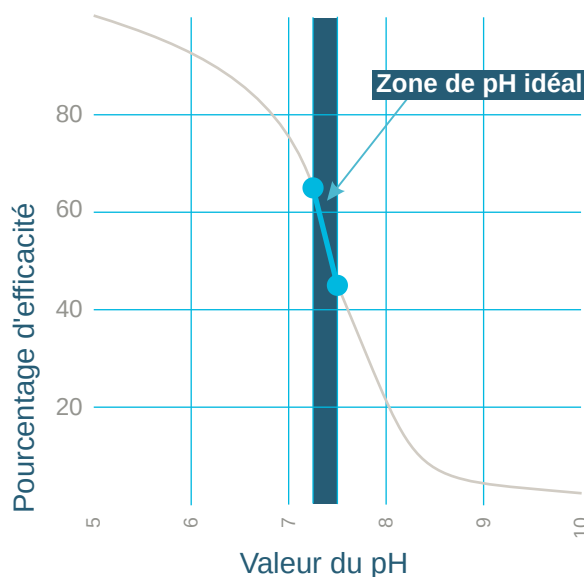
- Simplicité et sécurité d'utilisation.
- Pas de manipulation de produits toxiques.
- Dosage et injection du pH minus (ou pH +).
- Economies sur les produits.

Le pH

Vérifier régulièrement le pH de l'eau.

Le pH est primordial pour une bonne efficacité du traitement de votre eau de piscine.

Il est idéal entre 7.2 et 7.4, au delà l'efficacité du traitement diminue.



Mode régulation avec sonde pH

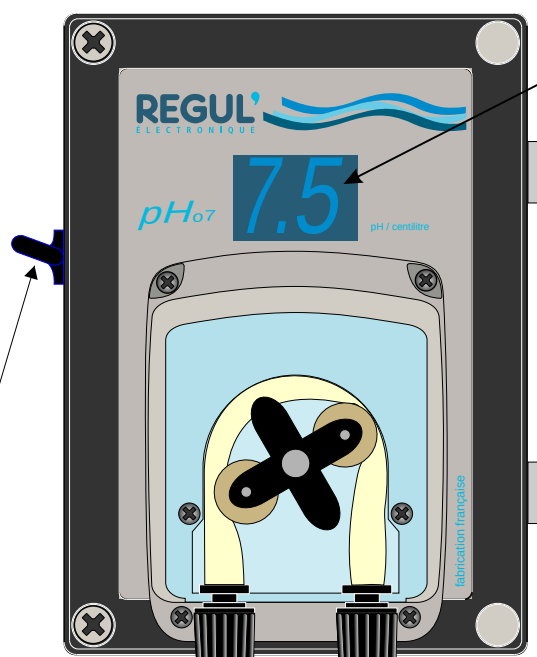
Avant la mise en route de l'appareil, mesurer le pH du bassin, s'il n'est pas compris entre 6,8 et 7,5 ajuster le pH manuellement par l'ajout de pH- (ou de pH+).

L'affichage indique en continu le pH de la piscine mesuré par la sonde.

Pour un pH supérieur à 7,4 (inférieur à 7,2 pour une régulation en pH+) l'appareil commande sa correction.

Le bouton de réglage permet d'étalonner la sonde pH lors de son échange, avec une solution d'étalonnage à 7,01 (fournie avec chaque sonde neuve).

S'il est impossible d'étalonner une sonde, elle est à changer.



Affichage digital du pH ou du volume

Etalonnage ou réglage

Touche de reset

Marche / Arrêt

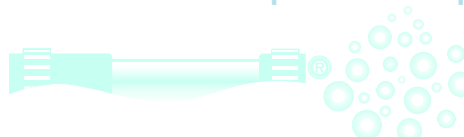
L'interrupteur marche/arrêt met sous-tension l'appareil.

La pompe d'injection tourne quelques secondes.

Fonction Test

Le but est de vérifier la cohérence entre la mesure et la consigne mesurée dans le bassin. Appuyer sur la touche de test. Appareil indique une valeur pH. Si ce n'est pas le cas, le piscinier.

Fonctions de l'appareil



Volume de la piscine

Fait varier le niveau de sécurité dF
Pour des bassins de:

-100m3 -- 20 injections avant défaut
+100m3 -- 25 injections avant défaut

pH+ ou pH-

pH+ = injection de pH plus
quand le pH est inférieur à 7,0

pH- = injection de pH moins
quand le pH est supérieur à 7,4

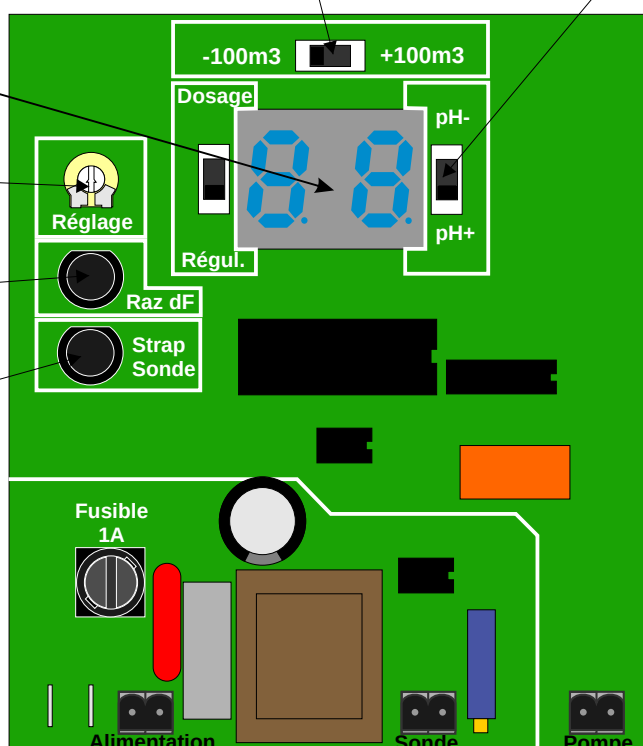
ital du pH
e à injecter

de la sonde pH
du volume à injecter

nise à zéro de l'alarme dF

est

erifier la cause d'une
l'affichage et la valeur
e bassin (problème
sonde pH)
ouche, l'affichage doit
proche de 7,0 (de 6,5 à 7,5).
e cas, contacter votre



Réglage d'usine :

- pH-
- mode régulation
- petit bassin

Mode dosage sans sonde pH

Chlore liquide, javel, algicide, oxydant divers etc...

Eteindre l'appareil.

Placer le commutateur sur la position dosage.

Remettre sous tension l'appareil.

Al'aide du bouton réglage, afficher la dose à injecter, de 2 à 99 cl.

A chaque démarrage de filtration, l'appareil injecte la quantité de liquide affichée.

Note: Lorsque la quantité à injecter est modifiée sans éteindre l'appareil, la nouvelle valeur ne sera prise en compte que lors du prochain cycle de filtration.

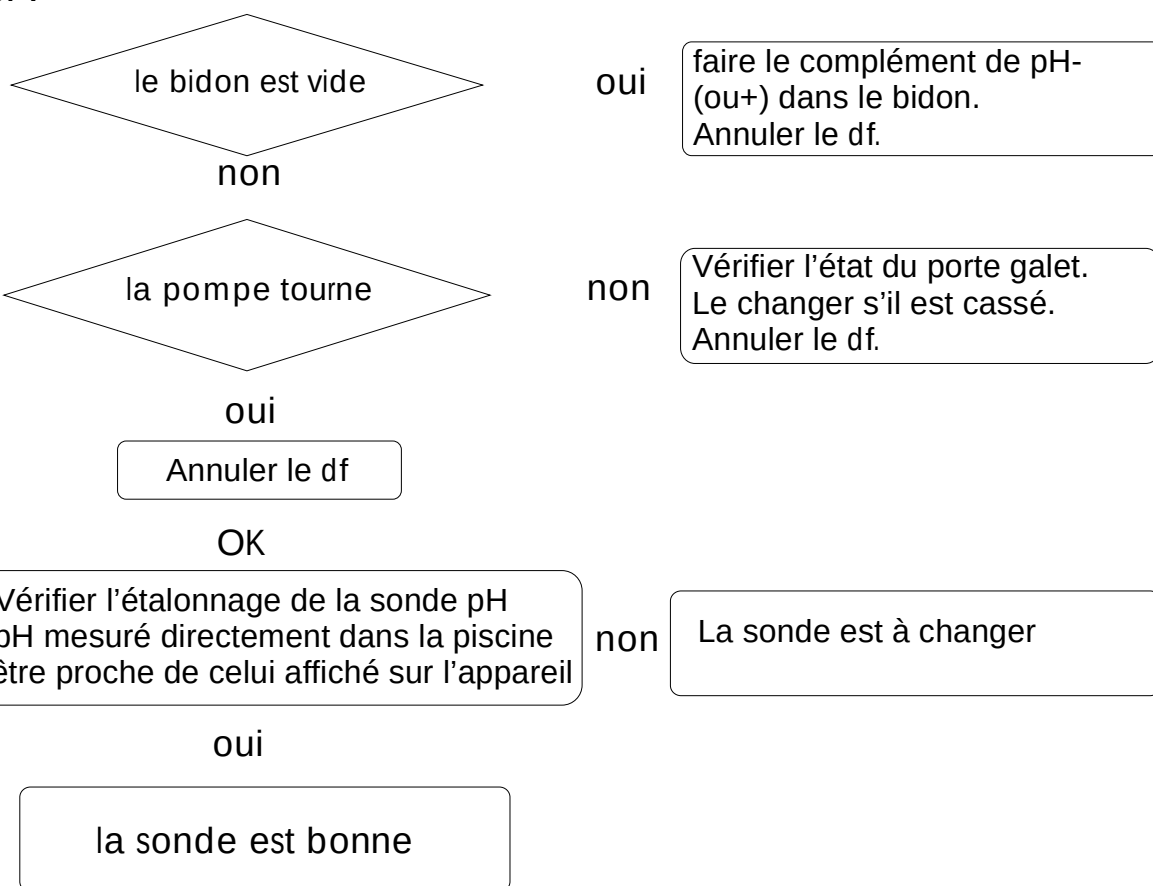
Sécurités

Sécurité dF elle permet de prévenir l'utilisateur d'un défaut éventuel de sonde pH, de pompe défectueuse ou d'un bidon de pH moins vide.

Annulation du dF

Appuyer sur la touche RAZ dF
Arrêter l'appareil et le remettre sous tension.

Vérifier si :



Info: le dF s'affiche (arrêt de la régulation) après plusieurs injections successives (voir page 5)

Sécurité AL s'affiche lorsque le pH est supérieur à 8,4 (inférieur à 5,9 pour la régulation en pH+), la correction du pH est impossible au delà de ces valeurs.

Il est nécessaire d'ajuster le pH manuellement avant la mise en route de l'appareil.

L'appareil bloque l'affichage à 9.5 dès que la valeur mesurée du pH dépasse 9.5, alors changer la sonde pH.



Attention

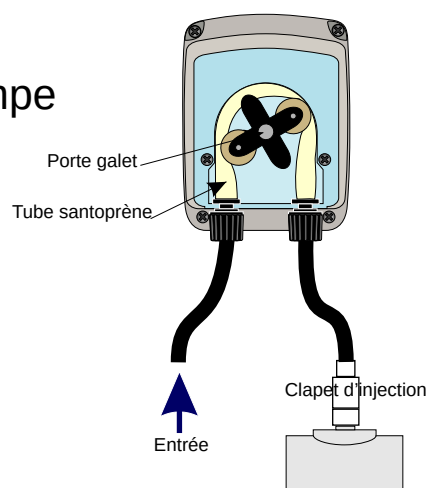
Ne jamais mettre de produits chimiques directement dans les skimmers (acides, algicides, anti-calcaire...). Et dans tous les cas demander l'avis de votre piscinier.

Vérifier régulièrement le pH de votre eau de piscine pour contrôler le bon fonctionnement de l'appareil et de sa sonde pH.

Utiliser uniquement du pH minus (jamais d'acide chlorhydrique).

Pièces à vérifier et à changer,

- tous les ans :
 - tube santoprène de pompe
 - clapet d'injection
 - sonde pH
- vérifier l'état des tubes d'aspiration et d'injection du liquide.



La sonde pH

Durée de vie d'une sonde pH

La durée de vie d'une sonde est d'un an, la changer à chaque début de saison.

Ne pas attendre la panne de celle-ci avant de la changer.

Le vieillissement de la sonde est caractérisé par :

- Un temps de réponse plus long.
- Une dérive du zéro (compensée par la vis d'étalonnage).
- Une erreur de la mesure du pH.

La qualité de l'eau est déterminante pour la durée de vie de la sonde. Il est impératif de contrôler l'étalonnage de la sonde 2 fois par saison.

Le pH mesuré dans la piscine doit être identique à celui affiché sur l'appareil. Régler l'affichage pour un écart de plus de 0,2pH.

REGUL' La garantie

ÉLECTRONIQUE

- Vous venez d'acquérir un appareil de Régul'Electronique, nous vous remercions de votre confiance.
- A moins d'une spécification particulière, la garantie de nos appareils est de 3 ans à compter de la date de vente de l'appareil. Les cellules et les sondes de pH sont garanties un an.
- Cette garantie est limitée aux fournitures de notre Société. Elle consiste en la réparation, par nos soins en nos ateliers, des vices de fabrication et de matière, que le client devra prouver.
- Le matériel devra nous être retourné Franco de port. Les frais de dépose, repose et le transport sont exclus de la garantie.
- Dans tous les cas, notre responsabilité se limite au remplacement des pièces défectueuses, sans qu'aucune indemnité ou dommage et intérêt puissent être réclamés pour les dégâts matériels ou corporels causés.
- La garantie cesse lorsque nos matériels sont modifiés en dehors de nos ateliers.
- La garantie ne s'applique pas aux remplacements ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale de matériels, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance ou d'entretien, d'installation non conforme ou d'utilisation anormale des appareils.
- Dans les cas de traitements et réglages inadaptés, notre responsabilité ne saurait être engagée, notamment en cas de corrosion, accrocs de peinture et défauts liés à des contraintes trop importantes d'utilisation, ou si le matériel doit, par ces conditions, être amené à fonctionner à des cadences trop soutenues.